

Lu dans la presse régionale quotidienne et hebdomadaire - Du 23/01/2016 au 29/01/2016



ENTREPRISES

EPESES (LES)

La dernière création « hors normes » du Puy du Fou

Un bâtiment de 7 500 m², 2 400 places assises, un bassin de 60 m², 160 m de décors, 700 t de charpente... Et plus de 18 millions d'investissement. Le Dernier panache du Puy du Fou se veut un spectacle « hors normes ». Avec une « salle révolutionnaire construite sur mesure : le théâtre des Géants ». « Le plus grand spectacle jamais créé ici », insiste Nicolas de Villiers, président du Grand parc vendéen. Ouverture prévue le 2 avril 2016. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 27/01/16*)

LANDEVIEILLE

Des chambres d'hôtes sous l'oeil des caméras

La semaine prochaine, Céline et Étienne Chaillot feront visiter leurs chambres d'hôtes du Manoir de l'Éolière à trois millions de téléspectateurs. Ils participent à Bienvenue chez nous, sur TF1. www.manoir-eoliere.fr (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 23/01/16*)

LUCON

L'Air de famille, une crêperie resto arrive en ville

Le restaurant La plancha (précédemment le Dumaine) a changé de propriétaires et de nom. L'Air de famille est le nom choisi par Anne-Charlotte et Yoan Jolivel pour leur crêperie resto. (*Ouest France Edition Fontenay-Luçon 29/01/16*)

SABLES-D'OLONNE (LES)

Casino des Pins : l'extension ouvre dans deux mois

Les travaux d'extension et de rénovation du Joa Casino vont bon train, et l'extension de 400 m² devrait être opérationnelle à la fin du mois de mars. Le reste des travaux se poursuivra jusqu'en fin d'année. Le Casino des Pins en chiffres : 1er casino de Vendée, 2e des Pays de la Loire, +3,8% en PBJ (produit brut des jeux), et +3,7% de fréquentation par rapport à l'exercice précédent. (*Sables Vendée Journal (Les) 21/01/16 p.16*)

SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

Le Bistronome labellisé Maître restaurateur

Le titre de Maître restaurateur a été décerné officiellement à Bérengère et Olivier Pasquier, les propriétaires du Bistronome. (*Ouest France Edition Montaigu-Les Herbiers 29/01/16*)

SAINT-MALO-DU-BOIS

Jérémie et Isabelle, les nouveaux aubergistes de Poupet

Jérémie Feldfebel et Isabelle Plaisant souhaitent « créer le burger malouin avec un pain et du bacon fabriqués par la boulangerie et la charcuterie locales. Le dimanche soir, nous proposerons un menu unique, avec des omelettes au jambon, pour privilégier la convivialité autour de grandes tablées. Nous voulons également développer le bar en proposant une carte de bières. » (*Ouest France Edition Montaigu-Les Herbiers 26/01/16*)



TERRITOIRES

C.C. OCEAN MARAIS DE MONTS

Près de 120 personnes aux vœux d'Océan-Marais de Monts

Les vœux de l'intercommunalité se sont déroulés jeudi, avec de nombreux sujets abordés. Si 2015 a vu l'ouverture de Biotopia à Notre-Dame-de-Monts, le programme de la nouvelle année s'annonce bien chargé pour la communauté de communes Océan-Marais de Monts, avec l'office du tourisme intercommunal et les travaux à l'écomusée du Daviaud. « L'office du tourisme doit devenir intercommunal avant le 1er janvier 2017. Nous allons donc regarder les spécificités de chacun des offices du tourisme, leur éventuelle marque, tout en continuant un travail de proximité avec les acteurs économiques », explique André Ricolleau, président d'Océan-Marais de Monts. (Ouest France Edition Challans Saint Gilles 23/01/16)

FAUTE-SUR-MER (LA)

Office de tourisme : l'avenir de l'association reste à définir

L'office de tourisme a enregistré une baisse de la fréquentation en 2015, en juillet et davantage encore en août. L'association se voit désormais privée de « la compétence tourisme, qui depuis le 1er janvier 2016, transférée à la communauté de communes du pays né de la mer », rappelle le président, Jean-Marcel Piquant. Le nouvel office intercommunal a le statut d'une SPL, présidée par Patrick Jouin, et dont le directeur est Serge Lacroix. Celui-ci « fixe comme objectif immédiat le classement en catégorie 3, puis, à l'horizon de 2018, en catégorie 1 ». (Ouest France Edition Fontenay-Luçon 23/01/16)

SABLES-D'OLONNE (LES)

Bars, restos, cabines de plage : les gagnants sont...

Restaurants en rotondes, cabines et tentes, bars de plage... Le conseil municipal a désigné, mardi soir, les bénéficiaires des sous-concessions. Les emplacements sont attribués pour douze ans, contre six avant. Le prix des redevances annuelles oscille souvent entre 10 000 et 12 000 € ; il commence à 4 000 € pour aller jusqu'à 18 000 €. (Ouest France Edition Les Sables 28/01/16 voir aussi Les Sables Vendée Journal 28/01/16 p.17)

SUD VENDEE

Tourisme : la destination Marais poitevin joue l'attractivité

Les acteurs du tourisme, concernés dans le périmètre du Marais poitevin et réunis dans un collectif, souhaitent le faire connaître et le valoriser encore davantage. Les résultats de leurs réflexions et de leur travail ont fait l'objet d'une présentation, vendredi dernier à l'Aiguillon-sur-Mer. Une nouvelle marque, qui comprend un logo, une signature, une charte graphique, est ainsi mise en place : "Le Marais poitevin - Mon Parc naturel d'attractions". (Ouest France Edition Fontenay-Luçon 27/01/16)

Centre d'Information Economique

CCI Vendée - 16 rue Olivier de Clisson – CS 10049 - 85002 La Roche / Yon Cedex
Tél : 02 51 45 32 45 - Fax : 02 51 62 72 17 - cie@vendee.cci.fr - www.vendee.cci.fr

